

# APPEL A PROJET

Organisation de séminaires ou  
d'ateliers dans le cadre de  
Loire Val-Health

29/11/2024

## Principes, procédures et calendrier

### Préambule

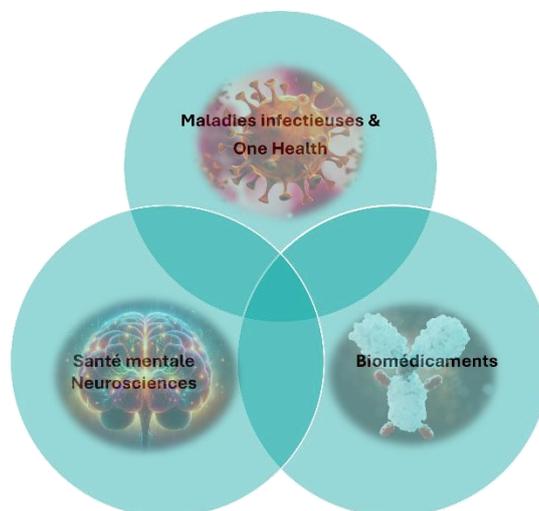
Le projet Loire Val Health (LVH) a été évalué par un jury international qui a fait la recommandation au gouvernement français de financer ce projet dans le cadre de son programme France 2030. Ce projet doit être transformant et structurant au sein de l'établissement mais aussi au-delà, puisqu'il est développé en partenariat avec l'université d'Orléans, ainsi qu'avec les CHU et les organismes de recherche présents en région. Sa gestion sur 8 ans a été confiée à l'ANR qui évaluera le déroulement du projet et le respect des engagements pour la poursuite des financements. Un Scientific Advisory Board (SAB) international sera le garant de la bonne conduite du projet.

### Objectifs de l'appel à projet

L'objectif central de ce projet réside dans le renforcement des 3 axes d'excellence en santé humaine et animale (maladies infectieuses et « One Health », santé mentale et neurosciences et biomédicaments), la promotion de l'interdisciplinarité et le renforcement de la structuration régionale. Les séminaires et ateliers financés doivent s'intégrer dans cet objectif.

### Qui peut candidater ?

Cet appel à projet est ouvert à tous les partenaires de Loire Val-Health, dans la mesure où l'évènement organisé, séminaire, congrès ou atelier, respecte les objectifs décrits au paragraphe précédent. Les efforts d'interdisciplinarité seront particulièrement pris en compte.



### Informations pratiques

Face à face, en ligne ou hybride

Les propositions peuvent porter sur une réunion en présentiel, une réunion en ligne ou une réunion hybride. Les interactions et la mise en réseau doivent être prévues dans le programme de l'évènement.

## Participants

L'évènement pourra impliquer des participants membres d'établissements/organismes au-delà du cercle des partenaires du programme Loire Val Health. Le nombre de participants n'est pas limité.

## Budget

Dans le cadre de ce programme de soutien à la mise en réseau, les candidats peuvent solliciter un budget de 15 000 euros maximum par évènement y compris la TVA éventuellement due et indépendamment du format choisi.

Les coûts de l'évènement doivent être spécifiés et justifiés dans un plan budgétaire détaillé. Les dépenses devront suivre les règles budgétaires applicables à l'établissement du porteur de projet et devront faire l'objet d'un bilan financier qui sera rapporté à l'ANR dans le cadre du projet Loire Val-Health.

Le cofinancement (par exemple en demandant des frais d'inscription ou en recevant une contribution financière d'un partenaire industriel) est autorisé. Toutefois, il n'est pas permis de tirer un profit de l'évènement. En cas de cofinancement par une organisation privée à but lucratif, les candidats doivent veiller à ce que le contenu de l'évènement ne soit pas influencé par cette organisation. La présence d'une organisation privée à but lucratif ne peut être financée par cet appel à projet.

## Procédure d'application

### Compléter le modèle de candidature

Un modèle de candidature spécifique doit être complété et soumis sur le système de soumission électronique :

<https://framaforms.org/appele-a-projet-loire-val-health-organisation-de-seminaire-ou-ateliers-1727770363>

### Procédure d'évaluation

L'éligibilité sera tout d'abord vérifiée. Les demandes éligibles seront évaluées de manière compétitive par un comité d'évaluation (voir ci-dessous), suivant des critères d'évaluation définis par le programme Loire Val Health. Les règles du programme de recherche France 2030 et ANR seront appliquées.

### Composition de la commission chargée de l'évaluation et du choix des sujets :

- Le coordinateur et le chef de projet
- Les responsables d'axes stratégiques du programme Loire Val-Health
- Les correspondantes et correspondants scientifiques des partenaires

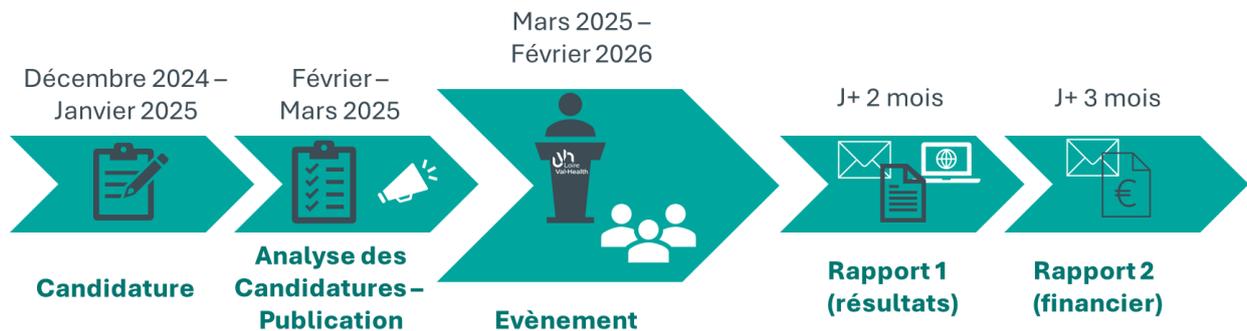
### Critères d'évaluation

*A- caractère interdisciplinaire/structurant du projet de thèse au vu des critères ci-dessous :*

- Lien avec au moins un des trois axes de recherches du projet Loire Val-Health (infectiologie, biomédicaments et petites molécules, santé mentale/neurosciences)
- Aspect one health homme/animal/environnement
- Projet en interface entre biologie/santé et sciences humaines et sociales ou projet entre les sciences humaines et sociales et un CHU
- Projet en interface entre biologie/santé et sciences & technologies (matériaux, électronique, informatique, ...)
- Complémentarité des recherches sur les 2 sites de Tours et Orléans (co-direction de thèse, séjour court dans une équipe de recherche de l'autre site, utilisation de ressources mutualisées, ...)

*B- justification de la demande financière pour accompagner le projet*

## Dates-clé



Les dates précises d'ouverture et de clôture de l'appel à projet seront publiées sur le site internet Loire Val-Health et communiquées par mail.

## Contact

Les informations relatives à cet appel à projet sont disponibles sur le site Loire Val-Health.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter la cheffe de projet Loire Val-Health :

[dorothee.leroux@univ-tours.fr](mailto:dorothee.leroux@univ-tours.fr)

## Procédure après sélection

### Plan budgétaire

Le plan budgétaire de la demande sera évalué par le service financier Loire Val-Health.

### Contrat/Convention de reversement

Pour les personnes dont l'équipe de recherche est gérée par l'université de Tours, un contrat d'engagement sera établi dès l'attribution du projet afin de définir les périmètres du projet.

Pour les personnes dont l'équipe de recherche n'est pas gérée par l'université de Tours, des conventions de reversements seront établies dès l'attribution du projet afin de permettre les dépenses dans les établissements respectifs.

### Publication des événements sélectionnés

Les événements sélectionnés sont publiés sur le site internet Loire Val-Health. Ils pourront être utilisés comme source d'inspiration par de futurs candidats ou pour la définition des thèmes d'une future candidature.

Si votre demande est sélectionnée pour un financement, les étapes de la procédure pour le demandeur principal sont les suivantes.

### Reconnaissance du financement

Le candidat devra s'assurer que toute communication relative à l'événement inclut une reconnaissance appropriée du projet Loire Val-Health et France2030.

### Rapport I : Communication des résultats

Une enquête en ligne doit être complétée par le candidat dans les deux mois suivant la tenue de l'événement financé. Les informations contenues dans cette enquête seront utilisées pour diffuser et communiquer les résultats.

## Rapport 2 : Rapport financier

Le rapport financier doit être envoyé à l'équipe projet Loire Val-Health dans les 3 mois suivant l'événement.

## Règlement financier final

L'équipe projet Loire Val-Health organisera le règlement financier final après avoir reçu un PDF du rapport 1 (communication des résultats) et le fichier Excel du rapport 2 (le rapport financier).

## Communication sur le site internet

L'équipe projet Loire Val-Health publiera les résumés publics des résultats des événements de mise en réseau financés sur cette page du site web Loire Val-Health et dans les bulletins d'information.

